

ALPES DE HAUTE PROVENCE

LE MAG

NUMÉRO #201 - AUTOMNE 2024



©B.Krumholz

ÉVÈNEMENT
**LA RENTRÉE
DES COLLÈGES**P.6

ET AUSSI...

LE NOUVEAU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL
DE L'AUTONOMIEP.10
PORTRAIT : WADECK GORAK.....P.14
LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL....P.21

SOMMAIRE

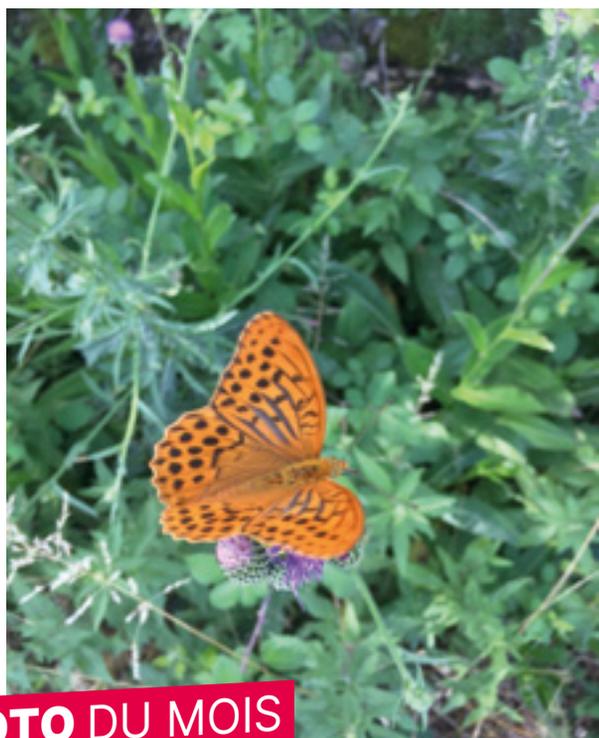


PHOTO DU MOIS

Photo lauréate du concours photo Facebook

Un beau «Tabac d'Espagne»
© Patricia Du Midi

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

[departement04](#)

[alpes_de_haute_provence_04](#)

04
RETOUR EN
IMAGES

06
ÈVÈNEMENT
La rentrée des classes

08
VITE DIT

14
PORTRAIT
Wadeck Gorak

10
DOSSIER
LE NOUVEAU
SCHEMA
D'AUTONOMIE
DÉPARTEMENTAL

16
ROUTES
DÉPARTEMENTALES

18
Découvrez la médiathèque
départementale

23
LE BILLET
du service départemental
d'archéologie

20
Devenir assistant(e)
familial(e)

24
EXPRESSION
LIBRE

21
Le Projet alimentaire
territorial

25
AGENDA
& CIE

22
HISTOIRES
D'ARCHIVES

27
À DÉCOUVRIR
RECETTE

Conseil départemental des
Alpes de Haute-Provence
13 rue du Docteur Romieu - CS 70 216
04995 DIGNE-LES-BAINS CEDEX 9
Tél. 04 92 30 04 00

Le magazine est consultable
et téléchargeable sur :
www.mondepartement04.fr

Retrouvez-nous sur :
www.facebook.com/departement04
Directrice de la publication :
Éliane Barreille
Chargés de la publication :
Magali Carmona et Adrien Lecomte
magali.carmona@le04.fr
adrien.lecomte@le04.fr

Réalisation : OYOPI COMMUNICATION
Impression : France Offset Typo FOT
ZAC Satolas Green - 69330 Pusignan
Tél. 04 72 05 19 50
Distribution : La Poste • Dépôt légal à parution
ISSN : 2430-4018 • Tirage : 79 500 ex.

Certifié PEFC. Ce produit est issu de
forêts gérées durablement et de sources
contrôlées. pefc-france.org

Magazine imprimé sur un papier à base de
bois issu de forêts gérées durablement.
Ne pas jeter sur la voie publique.



C'EST DÉJÀ LA RENTRÉE !

La page de l'été est tournée et pour les élèves des Alpes de Haute-Provence, l'heure est venue de reprendre le chemin vers leur collège. C'est une nouvelle année de découvertes et d'apprentissages qui s'ouvre devant eux.

À l'occasion de ce moment toujours important de la vie scolaire, je tiens à rappeler que nous avons insufflé un nouvel élan au rôle que le Département joue dans la construction, le fonctionnement, la restauration scolaire et la sécurité des collèges. Nous n'avons pas hésité à investir dans le secteur de l'éducation pour garantir aux collégiens les meilleures conditions d'études possibles. C'est le sens du Plan 100 % collèges que nous avons lancé en 2021, qui représente 45 millions d'euros d'investissements, et qui poursuit son déploiement jusqu'en 2027 (Mont d'Or à Manosque, Borrély à Digne).

Par ailleurs, nous continuerons d'agir au quotidien, en lien avec les services de l'Éducation nationale, pour le bien-être des élèves des Alpes de Haute-Provence, en particulier sur les gymnases et équipements sportifs. Je souhaite à tous les collégiens, une belle rentrée et une pleine réussite dans leurs études.

Nous remercions les principaux de collèges et leurs équipes pour la qualité de cette rentrée sans oublier notre directeur académique, et bien entendu, l'ensemble de nos agents départementaux des collèges.

Dans le même temps, nous agissons également en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, puisque l'assemblée départementale vient d'adopter le Schéma de l'autonomie pour la période 2024-2028. Ce document va guider notre action dans l'accompagnement de ces publics pour



©B.Krumbholz

les cinq années à venir, avec toujours l'ambition d'améliorer leur vie au quotidien. L'objectif est de permettre à chacun de trouver la réponse adaptée à ses besoins. Vous le voyez, le Département est aux côtés de ses administrés à toutes les étapes de leurs vies.

Par ailleurs, vous le savez, depuis le 1^{er} décembre 2023, ce sont près de 15 millions de travaux sur les routes qui sont engagés, dans l'urgence, à la suite des intempéries destructrices que nous avons subies. Je rappelle donc que nous faisons le maximum avec le budget qui est le nôtre, sans pour autant oublier nos entreprises et nos populations touchées par les travaux et les fermetures de routes.

Enfin, la saison automnale est une belle période pour profiter de la splendeur des paysages qui constituent le décor des Alpes de Haute-Provence. Je sais que c'est une saison chère à tous les Alpains de Haute-Provence et que vous ne manquerez pas d'en profiter. Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle fin d'année 2024.

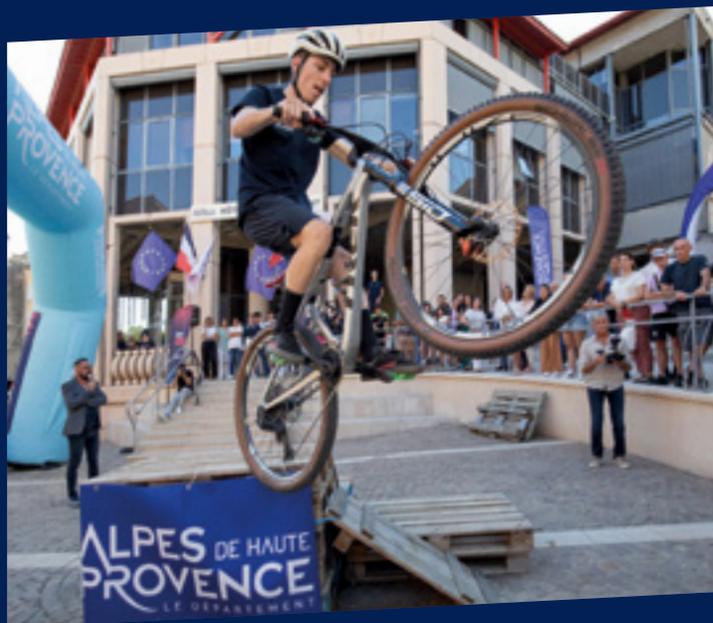
Eliane Barreille
Présidente du Conseil départemental



LA TEAM IRRESISTIBLE **AUX** **JEUX OLYMPIQUES**

Le 1^{er} juillet dernier, Eliane Barreille et Isabelle Morineaud, conseillère départementale déléguée au sport et à l'olympisme, recevaient les 41 sportives et sportifs de la Team Irrésistible à l'Hôtel du Département.

Après avoir été félicités pour leurs performances, les membres de la Team Élite ont reçu des places pour les épreuves des Jeux olympiques de Paris 2024 organisées à Marseille.



©E. Katzweidel

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE **LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE ONT ACCUEILLI LE 183^e CONGRÈS ANNUEL**

Une centaine de congressistes, amateurs et professionnels, a exploré 17 sites exceptionnels du patrimoine roman départemental. Les visites étaient guidées par des professionnels passionnés et experts du patrimoine,

incluant des archéologues de l'Université, du Service Départemental d'Archéologie (SDA), et d'autres collectivités.



©Service départemental d'archéologie



JOURNÉE OLYMPIQUE INCLUSIVE **AU LAC DE SAINTE-CROIX**

Le Département, en collaboration avec l'UNSS et l'USEP Nationale, a organisé la Journée olympique et paralympique en juin dernier, sur le lac de Sainte-Croix. Construite autour du projet « *Bouge ton regard sur ma différence* », cette rencontre a permis de mettre en avant le sport partagé et inclusif. Plus de 150 écoliers, collégiens et jeunes en situation de handicap ont participé aux nombreuses activités nautiques proposées en équipes inclusives : catamaran, Big Paddle, canoë, kayak...



©A. Isoardi

BREVET DES COLLÈGES AVEC MENTION TRÈS BIEN

Les collégiens lauréats du brevet des collèges, obtenu avec la mention très bien, ont été reçus à l'Hôtel du Département. Éliane Barreille a félicité les jeunes, soulignant que le travail sérieux et l'engagement sont les clés de la réussite.



©E. Katzwedel

TOUR DE FRANCE DE RETOUR DANS L'UBAYE

Six ans après son dernier passage en Ubaye, le Tour de France a fait son grand retour dans la vallée les 18 et 19 juillet derniers. Près de 64 000 personnes étaient présentes le vendredi 19 juillet pour assister à l'une des plus belles étapes du Tour.

La vallée de l'Ubaye a été le théâtre d'un moment de sport incroyable, où la passion et l'engagement de tous les coureurs et supporters ont brillé de mille feux lors de l'ascension jusqu'à la cime de la Bonette, à 2 802 m d'altitude.

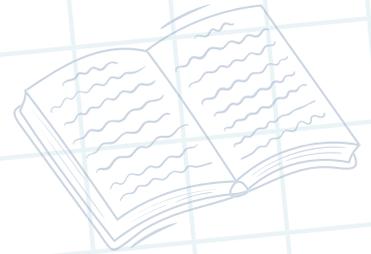


©F. Gardin

ÉVÈNEMENT



RENTRÉE DANS LES COLLÈGES



Le 2 septembre dernier, c'était la rentrée des classes pour plus de 7500 collégiens des Alpes de Haute-Provence. Pour certains, c'est une découverte, pour d'autres, c'est la dernière année au collège, pour tous, c'est un moment important de leur scolarité. Eliane Barreille, la Présidente du Département, était présente à cette occasion, pour rappeler le rôle joué

par le Conseil départemental dans la construction, le fonctionnement, la restauration scolaire et la sécurité de ces établissements. Ainsi, elle a échangé avec les élèves et les équipes pédagogiques des collèges Jean-Giono à Manosque, Henri-Laugier à Forcalquier, René-Cassin à Saint-André-les-Alpes et Marcel-Massot à La-Motte-du-Caire.



La Présidente du Département Eliane Barreille, était présente, avec Mickaël Cabekke, directeur académique des Alpes de Haute-Provence, lors de la rentrée du collège Marcel-Massot à La-Motte-du-Caire.



Les élèves sont rassemblés dans la cour du collège Jean-Giono, pour écouter Eliane Barreille et le maire de Manosque, Camille Galtier.



Visite d'une classe à La-Motte-du-Caire.

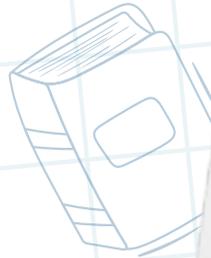


Échange avec les collégiens du collège Henri-Laugier à Forcalquier.

ÉVÈNEMENT



Le Département est en charge de la restauration scolaire des collèves.



David Gehant, le maire de Forcalquier, visite avec Eliane Barreille, une classe du collège Henri-Laugier.



Visite du collège René-Cassin de Saint-André-les-Alpes, en compagnie de Benoît Delaunay, recteur de l'académie d'Aix-Marseille.



Moment de convivialité à la cantine pour ces collégiennes de Forcalquier.



Réunion à Saint-André-les-Alpes en présence de Sandra Raponi, Vice-présidente déléguée aux collèves.



À Saint-André-les-Alpes, les élèves ont repris le chemin du collège.





ENVIRONNEMENT SOCIAL ET FAMILIAL DES AGRICULTEURS

Le service de remplacement des Alpes de Haute-Provence aide les agriculteurs à trouver un équilibre dans leur environnement social et familial en leur permettant de partir en congé en toute sérénité et en sécurisant le fonctionnement de leur exploitation agricole pendant leur absence. L'assemblée départementale s'est prononcée en faveur d'une subvention de 20 000 € pour l'année 2024.

DES SUBVENTIONS POUR LES ÉQUIPEMENTS PASTORAUX

Le Département soutient le pastoralisme et participe à la construction et à la réhabilitation de cabanes pastorales. En juin dernier, deux subventions ont été octroyées par l'assemblée départementale : 24 504,93 € à l'opération « *Construction de la cabane de l'Alpet* », à Saint-Paul-sur-Ubaye et 17 343,95 € pour l'opération « *Rénovation et agrandissement de la cabane des Bergeries* », au profit de la commune d'Uvernet-Fours.

©Shutterstock



BIENTÔT UNE NOUVELLE CASERNE POUR LES POMPIERS DE THOARD

Dans son plan bâtiminaire, le Département prévoit une enveloppe de 7 millions d'euros dédiés à la construction ou l'amélioration des centres d'incendie et de secours du

territoire. 104 567,90 € seront mobilisés en faveur de la commune de Thoard qui entreprend la construction d'une nouvelle caserne.

MOTION - PROJET DE RÉVISION DE LA DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LES POIDS LOURDS

En qualité de gestionnaire de réseau routier de montagne et transfrontalier, notre département est particulièrement concerné par la nouvelle directive européenne qui prévoit d'autoriser la circulation des camions jusqu'à 60 tonnes. Les infrastructures du département sont dans l'incapacité de supporter un tel trafic et ce projet est en contradiction avec toutes les politiques environnementales. La motion, soutenue par tous les élus du Conseil départemental, a donné lieu à un vote contre la perspective ouverte par le projet de révision de la directive européenne 96/53/CE.

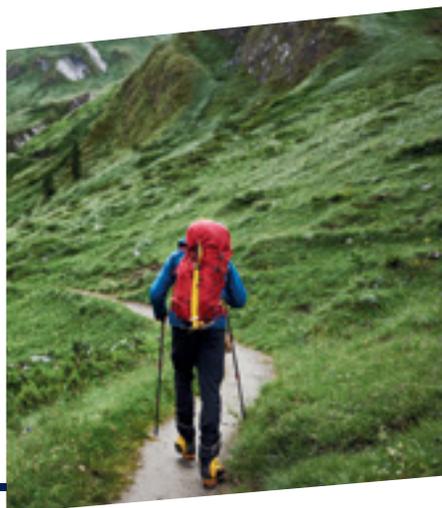
©Shutterstock



PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE (PDIPR)

Le plan de maintenance 2024 prévoit l'entretien des itinéraires de randonnée inscrits au PDIPR dans la Communauté de communes Alpes Provence Verdon – Sources de Lumière pour un montant de 80 000 € HT. Les travaux d'entretien (débardage, terrassement), de balisage et de pose de signalétique seront financés par le Département à hauteur de 50 %.

©Shutterstock



TARIFICATION DES DEMI-PENSIONS ET DES INTERNATS POUR L'ANNÉE 2025

©X. Delcroix



Tarifs de référence pour un repas servi aux collégiens, quel que soit le forfait (1 jour, 2 jours, 3 jours ou 4 jours) à 3,50 € et à 4,70 €, pour un repas pris au ticket, pour l'ensemble des collèges du département rattachés à la collectivité. Le tarif de référence pour l'internat comprenant le petit-déjeuner, le déjeuner, la collation, le repas du soir et la nuitée s'élève à 8,50 €.

L'INSERTION PAR LA PRATIQUE CULINAIRE

Depuis avril 2024, le service social polyvalent du centre médico-social de Manosque collabore avec l'association *La Fourmi Gourmande* pour organiser des ateliers culinaires hebdomadaires destinés aux bénéficiaires du RSA. Chaque jeudi matin, quatre participants, accompagnés d'un bénévole et d'un agent du centre médico-social, préparent un repas qu'ils dégustent ensuite ensemble. Ce projet vise à rompre l'isolement, à valoriser les compétences, à renforcer la confiance en soi, et à consolider les liens entre professionnels et bénéficiaires.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Les Alpes de Haute-Provence sont désormais classées en zone « France Ruralités Revitalisation » (FRR), un statut unique dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce classement, issu du plan « France Ruralités » du gouvernement, vise à dynamiser les territoires ruraux grâce à plusieurs mesures attractives. Parmi les avantages offerts :

- **Exonérations fiscales** pour les entreprises de moins de 11 salariés créées ou reprises entre juillet 2024 et décembre 2029, incluant des exonérations d'impôts sur les bénéfices, de taxe foncière, et de cotisation foncière pendant cinq ans à 100 %, puis de manière dégressive sur trois ans.
- **Exonérations sociales** pour les entreprises de moins de 50 salariés lors de l'embauche en CDI ou CDD de 12 mois minimum, couvrant les cotisations sociales.
- **Couverture pour tous types d'entreprises**, y compris les professions libérales et médicales, pour améliorer l'accès aux soins en milieu rural.
- **Autres avantages** : majoration de la dotation globale de fonctionnement pour les communes, financements prioritaires pour la réhabilitation de l'habitat ancien en logements sociaux, et absence de surloyer en zone FRR.

Ces mesures visent à stimuler l'économie locale, à attirer des entreprises et à créer des emplois tout en facilitant l'accès aux services publics et aux soins.

Pour plus d'informations :
www.collectivites-locales.gouv.fr



FRANCE
RURALITÉS

En juin 2024, le Département des Alpes de Haute-Provence a voté le nouveau schéma de l'autonomie. Présentation de ses actions en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

LE NOUVEAU SCHÉMA DE L'AUTONOMIE



© X. Delcroix

Interview de Stéphanie Colombero, vice-présidente du Département, déléguée aux affaires sociales et aux solidarités.



Qu'est-ce que le schéma de l'autonomie ?

Stéphanie Colombero : Le schéma de l'autonomie est un document stratégique qui fixe les orientations politiques du Département pour 5 ans en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Il a pour objectif d'améliorer et de faciliter leur quotidien sur le territoire.

Comment ce document a-t-il été élaboré ?

Il résulte d'un important travail d'observation et de concertation. Nous avons choisi de partir des besoins du territoire, en menant une enquête auprès des usagers, des aidants et des professionnels, avec 430 questionnaires analysés. Ensuite, des groupes de travail ont été organisés sur des thèmes tels que le maintien à domicile et le soutien aux aidants. Les orientations ont été validées par le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) et approuvées par le préfet et l'ARS, avant d'être votées par l'assemblée départementale, le 22 juin dernier.

Quels dispositifs le Département avait-il déjà mis en place ?

Le Département est présent au plus près des habitants grâce à son réseau de centres médicaux-sociaux pour accompagner les personnes âgées ou en situation de handicap dans l'ouverture de leurs droits. Les agents départementaux se déplacent également à domicile pour réaliser des suivis et des évaluations. Soucieux de faciliter le maintien à domicile, nous finançons, depuis deux ans, une plateforme de soutien destinée aux proches aidants et nous avons mis en place la conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie. Notre département dispose aussi de nombreux EHPAD publics accessibles via l'aide sociale, et la MDPH, qui traite 15 000 dossiers par an, a amélioré depuis quelques années ses délais de traitement et l'accompagnement des personnes handicapées.

Que prévoit ce nouveau schéma ?

Le schéma 2024-2028 propose 30 actions organisées autour de 5 axes : mieux prévenir et soutenir, simplifier les parcours, améliorer la vie à domicile, adapter l'offre d'accueil pour ceux qui ne peuvent pas rester chez eux, et garantir des actions concrètes sur tout le territoire. Nous suivrons sa mise en œuvre pendant cinq ans au sein du CDCA, avec des animations territoriales impliquant tous les acteurs de l'autonomie.

En résumé ?

Le Département souhaite, à travers ce schéma, renforcer les dispositifs existants et proposer de nouvelles actions concrètes pour répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes et des personnes en situation de handicap.

© Shutterstock

LA PLATEFORME D'AIDE AUX AIDANTS



Vous êtes aidant familial et soutenez un proche en raison de la maladie, de l'âge ou d'un handicap. Afin de faciliter vos démarches du quotidien et de vous guider vers les bons interlocuteurs, le Département, en partenariat avec «Ma Boussole Aidants», a mis en place un service digital gratuit qui centralise les informations et les aides disponibles à proximité des aidants et de leurs proches.

Quels sont les services de proximité adaptés à ma situation et à celle de ma famille ? Comment puis-je être aidé ? Vous trouverez toutes les réponses à ces questions sur la plateforme d'aide aux aidants que le Conseil départemental met à votre disposition, vous permettant ainsi de vous orienter plus facilement dans votre parcours d'aidant.

Pour y accéder, rendez-vous sur :

mondepartement04.fr

ou sur maboussoleaidants.fr.

AMÉLIORER LE QUOTIDIEN À DOMICILE

En aidant à l'aménagement des logements, en agissant pour une meilleure qualité des repas livrés, en développant la formation des professionnels, le Département s'engage pour améliorer le quotidien des personnes âgées et/ou handicapées qui vivent à leur domicile.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'AUTONOMIE

50 millions €
du budget
départemental
y sont consacrés

94 agents
départementaux

1 713 salariés
en établissements
et services

1100 sala
interven
domicil



LA CELLULE DE RECUEIL DES INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES DES PERSONNES ADULTES VULNÉRABLES (CIPPAV)

Un ami, un voisin, une connaissance, un membre de sa famille... Il peut parfois arriver de craindre qu'une personne vulnérable soit en situation de danger (personne âgée, personne handicapée). Cela est particulièrement préoccupant si l'on constate que la vie quotidienne de ces personnes se dégrade.

Pour répondre à ces préoccupations, le Département a mis en place la CIPPAV. Si un élément d'information laisse craindre qu'une personne vulnérable se trouve en situation de danger, n'hésitez pas à les contacter au 04-92-30-07-43.

N'oubliez pas que si vous constatez ou êtes confronté à une situation de maltraitance ou de mauvais traitements infligés à un adulte en situation de fragilité, vous devez le signaler à la police ou à la gendarmerie.

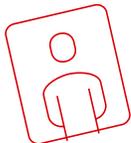
MIEUX INFORMER ET CONSEILLER LES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

Le Département s'appuie sur ses 13 centres médico-sociaux, ses 36 points d'accueil social et ses partenaires (mairies, CCAS, CLIC, France services...), pour proposer des lieux d'accueil de proximité. Cela permet de développer les actions de prévention santé pour les personnes en perte d'autonomie.

5,3 millions €
d'investissement pour les
Établissements d'Hébergement
pour Personnes Âgées
Dépendantes EHPAD

6 900
bénéficiaires
ayant des
droits ouverts

54
établissements
et services accueillant des
personnes âgées
ou des personnes handicapées



WADECK GORAK

LE FREERIDER QUI DÉFIE LES CIMES

Wadeck Gorak, freerider d'exception, dévale des pentes vertigineuses aux quatre coins du monde. Il fait partager sa passion au plus grand nombre à travers des films documentaires.

Il n'a pas froid aux yeux Wadeck Gorak ! En effet, c'est une figure phare du freeride. Il a grandi à Barcelonnette, au cœur de la vallée de l'Ubaye. C'est là qu'il a pour la première fois chaussé des skis. Plus précisément c'est à la station du Sauze et au sein du GSSB (Groupe Skieurs Sauze Barcelonnette) qu'il a fait ses classes.

« L'Ubaye c'est une vallée où le ski fait partie de notre vie dès le plus jeune âge », rappelle-t-il. Rapidement, il s'oriente plus spécifiquement vers le ski freeride, après avoir découvert que cette discipline lui permet d'allier son amour pour la montagne, ses capacités de skieur et son talent pour réaliser des figures acrobatiques. Ainsi, il gravit les échelons du freeride mondial, et en 2019, il remporte l'Xtreme de Verbier en Suisse, l'une des compétitions les plus prestigieuses de la discipline. Cette victoire est un tournant : elle lui permet de devenir un skieur incontournable du freeride français.

Une carrière de réalisateur

Récemment, la carrière de Wadeck Gorak a connu un nouveau départ puisqu'il a mis de côté la compétition. Cependant, il n'a pas pour autant abandonné le freeride. Au contraire, il continue de descendre avec style les



©W. Gorak

À l'assaut des cimes !



En pleine action dans la poudreuse.

plus belles pentes du monde. Mais désormais il filme ses exploits. Son documentaire « *Face à la nature* » raconte ainsi comment il doit composer avec les éléments pour assouvir sa passion. C'est aussi une chronique du dérèglement climatique à travers les yeux d'un amoureux de la montagne, qui n'y voit pas que du négatif et même parfois des opportunités, comme cette tempête de neige sur la Sicile qui lui permet de réaliser des images de ski sur l'Etna à couper le souffle.

Un parrain bienveillant

« *Désormais c'est notre quotidien, explique-t-il, le dérèglement climatique est flagrant, mais il ne faut pas en avoir peur.* » Cette nouvelle activité de réalisateur lui permet de partager sa passion du ski avec le grand public. « *Le plaisir est gâché s'il n'est pas partagé, comme le disait si bien mon grand-père* » se remémore-t-il.

Le succès de « *Face à la nature* » appelle une suite. C'est pourquoi un nouveau tournage est en préparation pour cet hiver. Cette année, le freerider Ubayen a également été le parrain de la Team IRRESISTIBLE, qui réunit les sportifs soutenus par le Département des Alpes de Haute-Provence.

« *Ce rôle me plaît beaucoup, car au cours de ma carrière j'ai pu constater à quel point le soutien des territoires où l'on vit est précieux, et puis si je peux donner des conseils à des jeunes sportifs c'est toujours avec plaisir* », souligne le skieur de 35 ans. Par ailleurs, même si la compétition ne fait plus partie de son quotidien, il reste un des plus grands défenseurs de son sport, dont il fait la promotion sans relâche. Avec lui on se prend à rêver que le freeride soit au programme des Jeux olympiques que les Régions Sud-Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes accueilleront en 2030 !



freerideworldtour/@JBERNARD

Vainqueur de l'Xtreme Verbier en 2019.



ROUTES DÉPARTEMENTALES : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le 1^{er} décembre 2023, les Alpes de Haute-Provence étaient frappées par des intempéries particulièrement destructrices pour les routes départementales. La vallée de l'Ubaye et le Val d'Allos ont notamment subi de lourds dégâts. Cet été, les services du Département et les entreprises qui réalisent ces travaux ont mis les bouchées doubles pour réparer ces routes. Dans le même temps, des chantiers structurants engagés pour certains depuis de longs mois arrivent à leur terme.

Les secteurs les plus critiques se concentrent en cinq zones

📍 RD 908 COL D'ALLOS

La route du col d'Allos a malheureusement subi d'importants dommages, compromettant sa stabilité. Une évaluation approfondie a permis d'identifier 14 zones nécessitant des interventions pour rétablir la circulation : dix sur le versant du Val d'Allos et quatre du côté de l'Ubaye. À ce jour, trois de ces zones ont déjà été traitées, et un projet de renforcement est en cours de dimensionnement. Du côté du Val d'Allos, cinq secteurs sont en cours de travaux, tandis que les études géotechniques des cinq autres sont achevées, permettant ainsi de lancer les travaux nécessaires. Tous les moyens sont mis en œuvre pour rouvrir la route et garantir la sécurité des usagers.

📍 RD 29 LA CONDAMINE

Dans ce secteur les travaux ont débuté et ils se poursuivent. En effet, un glissement de terrain y a provoqué d'importantes fissures. Deux zones en particulier sont en cours de traitement, avec d'une part la réalisation d'une paroi clouée et d'autre part un élargissement de chaussée.





© B. Krumbholz

Le nouveau pont des Arches sera bientôt achevé.

📍 RD 900 AUX THUILES

Les travaux de réparation sont achevés depuis début septembre. Pour rappel, la RD 900 avait été affectée par un glissement de terrain qui avait provoqué d'importantes fissures. Les travaux de confortement engagés ont nécessité un investissement de 3 000 000 €.

📍 RD 900A BARLES

D'importantes fissures et le risque d'effondrement total de la chaussée imposent la fermeture à la circulation de ce tronçon la veille des jours de pluie ou de neige et jusqu'à trois jours après. Les études géotechniques sont en cours et la zone reste sous surveillance.

📍 RD 908 ALLOS

Là aussi les travaux se sont achevés durant l'été. Sur ce tronçon on déplorait l'effondrement du talus aval. Le chantier de confortement se terminera en décembre pour un coût total de 600 000 €.



©CD04

Des chantiers structurants qui s'achèvent

📍 LE PONT DES ARCHES À DIGNE-LES-BAINS

Les travaux du pont des Arches se sont poursuivis tout l'été et s'achèveront cet automne. L'inauguration du nouveau pont est prévue pour le mois d'octobre. La déconstruction de l'ancien ouvrage débutera en août 2025. Ce chantier a été financé par le Conseil départemental à hauteur de 9,3 millions d'euros, avec une participation financière de l'État de 1,17 million d'euros pour la voie verte.

📍 OUVERTURE D'UN NOUVEAU GIRATOIRE À MANOSQUE

Pour sécuriser et faciliter la circulation au croisement des routes départementales 6 (route de Pierrevert) et 907 (route d'Apt) à Manosque, un carrefour giratoire a été aménagé. Celui-ci a été inauguré le 19 juillet dernier. Les travaux, financés par le Département, ont coûté 672 000 €.

📍 LA DIGUE DES COLPORTEURS À BARCELONNETTE

Ce sont deux ans de travaux qui s'achèveront à Barcelonnette, où le Département a pris à sa charge la sécurisation et le redimensionnement de la traversée de la ville par la RD 900. Ces travaux sur la Digue des colporteurs ont été financés par le Conseil départemental à hauteur de 4 millions d'euros.



LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE, AU SERVICE DE VOS MÉDIATHÈQUES !



© Médiathèque départementale

La Médiathèque départementale met à disposition des expositions itinérantes.

Mal ou peu connue du grand public, la Médiathèque départementale est la « Médiathèque des médiathèques ». Son réseau, constitué des 93 médiathèques et bibliothèques du département, est implanté partout dans les Alpes de Haute-Provence.

Basée à Digne-les-Bains, la Médiathèque départementale propose des services aux bibliothèques du département. Avec l'évolution des métiers, sa mission va bien au-delà du simple prêt de

livres. En premier lieu, elle acquiert des livres, DVD, CD ou encore des expositions qui circulent partout sur le territoire pour compléter les collections des bibliothèques. Ensuite, elle met à leur disposition des ressources numériques en collaboration avec son homologue des Hautes-Alpes. Ainsi, les usagers ont accès, sur inscription, à des livres numériques bien sûr, mais aussi à des films, des jeux vidéo et des mangas. Ces ressources numériques comprennent également des cours de langue, le Code de la route ou encore des concerts.

Animations et expositions

Par ailleurs, la Médiathèque départementale propose de nombreux outils d'animation, tels que des expositions, des jeux vidéo, des jeux de société ou encore des tapis d'animation pour les plus jeunes.

Soulignons que les bibliothèques demeurent le premier service public de proximité et que leur accès est gratuit. Car, s'il faut parfois s'acquitter du coût d'un abonnement annuel pour emprunter un ouvrage



© Le mois du doc

Découvrez de superbes films documentaires grâce au Mois du Doc'.

ou un DVD, flâner dans les rayons pour satisfaire sa curiosité demeure un acte entièrement gratuit ! C'est un outil d'accès à la culture qui se renouvelle sans cesse, élargit ses champs d'action et sait se montrer innovant. À titre d'exemple, la Médiathèque départementale met à disposition de son réseau plusieurs robots d'initiation à la programmation et au codage destinés aux plus jeunes. Plusieurs écoles en ont ainsi déjà bénéficié.

Enfin, l'une des missions principales de la Médiathèque départementale consiste à former et à accompagner les salariés, mais également les nombreux bénévoles du territoire, dans la gestion des bibliothèques.

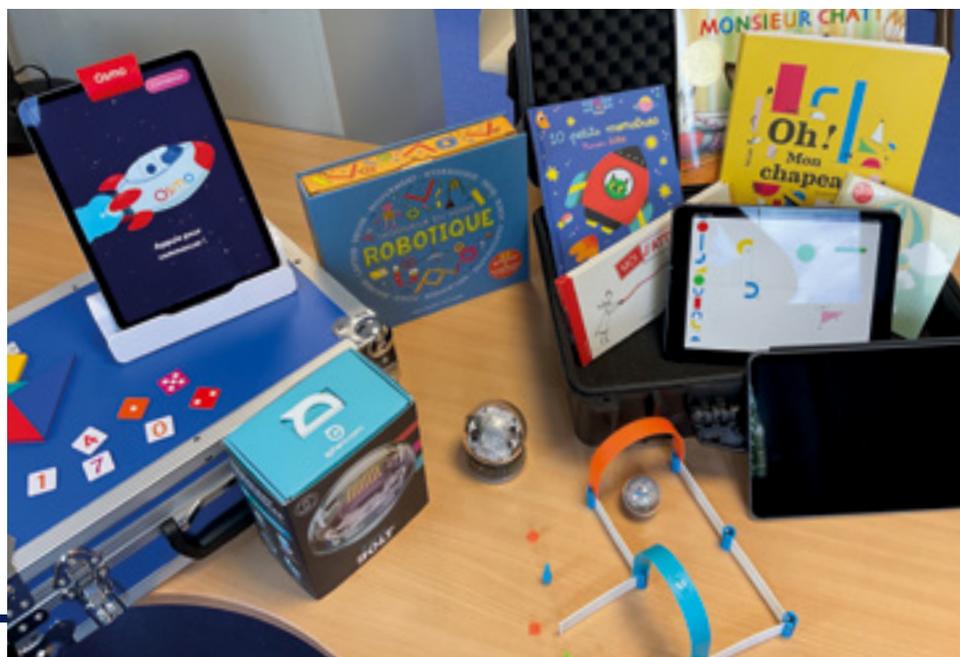
Le mois du Doc

Pour la 3^e année consécutive, la Médiathèque départementale organise en partenariat avec 15 bibliothèques et les deux musées départementaux le Mois du film documentaire. Depuis plus de 20 ans, cette manifestation culturelle nationale promeut le cinéma documentaire en novembre. Elle permet ainsi de proposer une offre culturelle itinérante, riche et variée, au plus près des habitants. Cette année encore, vous pourrez

découvrir huit films sur grand écran – diffusés dans 17 communes du département – qui inviteront à la réflexion et à l'évasion en explorant le thème national : *Petite planète*. Cette programmation interroge nos façons d'habiter cette planète, notre rapport aux autres, mais aussi au vivant et à la terre... C'est également montrer la nature et s'émerveiller de

sa beauté, parfois dure et cruelle, parfois fragile. Plusieurs réalisatrices et réalisateurs seront présents pour accompagner leur film et échanger avec le public sous le signe de la convivialité.

Ces séances sont gratuites et ouvertes à toutes et tous. Pour découvrir la programmation, rendez-vous sur la page Agenda !



© Médiathèque départementale

Des ateliers de robotique sont proposés dans les bibliothèques.

ENFANCE-FAMILLE

DEVENEZ ASSISTANT(E) FAMILIAL(E)

Le Conseil départemental recrute des assistants familiaux, afin de proposer une famille d'accueil à des enfants rencontrant, dans leur cadre familial, des difficultés affectives, éducatives et sociales.

Pour pouvoir accueillir des mineurs ou des jeunes de moins de 21 ans temporairement séparés de leur famille, il faut garantir leur bien-être et leur sécurité et accompagner leur développement affectif et moral. C'est pourquoi les assistants familiaux sont formés et accompagnés par un ensemble de professionnels de la protection de l'enfance.

Qui peut être assistant (e) familial (e) ?

Toutes les personnes, seules ou en couple, avec ou sans enfant, en capa-

cité de travailler en équipe, peuvent devenir assistants familiaux. Il faut néanmoins disposer d'une grande disponibilité, car une présence au quotidien et d'importantes qualités humaines sont requises. Il faut aussi faire preuve d'excellentes capacités éducatives.

Fragilisés au sein de leur propre famille, ces enfants ont besoin d'adultes fiables pour les guider : soutien affectif, respect de leur histoire et identité, scolarité, loisirs, activités familiales, etc. Le Conseil départemental recherche ce type de profil afin de renforcer son équipe d'accueil et de soutien aux enfants en difficulté.

Si vous êtes intéressés, gardez à l'esprit que vous devez disposer d'une chambre individuelle pour l'enfant. Par ailleurs, celui ou celle que vous accueillerez gardera le

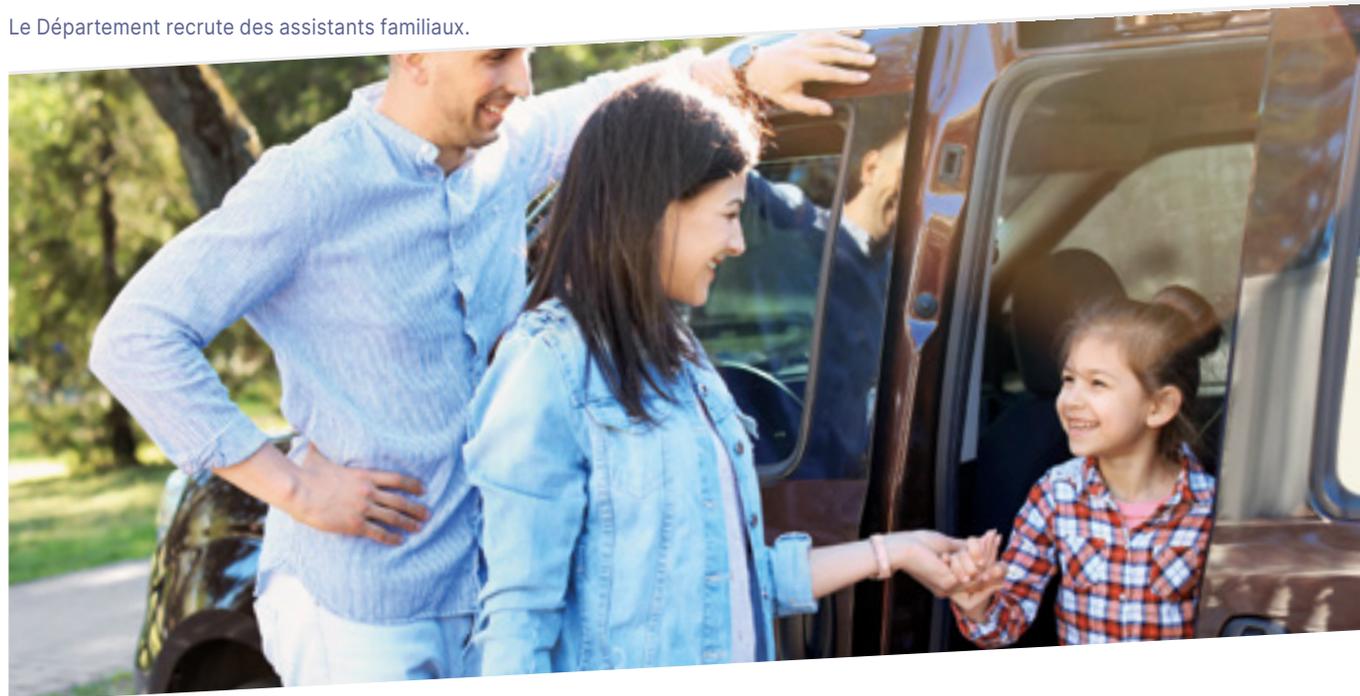
plus souvent un lien avec sa famille. Vous serez amené à la rencontrer et à favoriser ce lien (visites, appels téléphoniques...) dans le respect des décisions prises pour l'enfant.

 **LA MARCHÉ À SUIVRE**

Renseignez-vous auprès d'un centre médico-social. Vous trouverez les adresses et les numéros de téléphone pour les joindre sur notre site mondepartement04.fr.

Pour exercer en tant qu'assistant (e) familial(e), vous passerez par deux étapes : l'agrément et le recrutement. Une fois l'agrément obtenu, vous pouvez être recruté en CDI ou en CDD, pour un temps plein ou sur des périodes définies (ex : vacances scolaires ou week-ends).

Le Département recrute des assistants familiaux.



AGIR POUR UNE NOURRITURE SAINE ET LOCALE



©DR

Le Département soutient les productions locales.

Au travers de son Projet alimentaire territorial (PAT), le Département s'engage en faveur des circuits courts et de l'installation d'agriculteurs sur son territoire.

L'objectif est de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires des Alpes de Haute-Provence. Ainsi, le PAT joue un rôle déterminant dans l'augmentation de la part des produits locaux dans les menus des cantines. Pour y parvenir il se décline à travers différents axes :

• Consommer local

En lien avec la Chambre d'agriculture, un travail de recensement des productions locales est en cours : fruits, légumes, produits carnés et produits laitiers. À terme, un annuaire des producteurs permettra aux acteurs de la restauration (cantines, maisons de retraite, hôpitaux, cafés, restaurants, distributeurs, etc.), d'entrer plus facilement en contact avec les producteurs locaux. Ainsi, le Département travaille à faciliter la relation entre les producteurs et leurs clients : prévision des besoins, élaboration de marchés publics adaptés, prise en compte de la logistique, proposition de prix d'achats rémunérateurs.

Le Conseil départemental soutient une agriculture plus diversifiée et mieux irriguée, afin de favoriser des pratiques plus sobres.

• Renforcer les productions locales

Le Département propose de former les exploitants et les groupements de producteurs pour les aider à répondre plus efficacement aux marchés publics. Il soutient également les foires et manifestations agricoles et

accompagne le développement des productions sous label (AOP, IGP, HVE, Bio). Ces produits labellisés (miel, vin, agneau, etc.) témoignent de la qualité du travail des agriculteurs des Alpes de Haute-Provence.

• Lutter contre le gaspillage alimentaire

Les équipes du Département mènent depuis des années des campagnes de sensibilisation auprès des collégiens, afin de diminuer la part de nourriture non consommée à l'issue des repas. En effet, le gaspillage reste un sujet majeur pour la restauration collective dans les collèges. Le volume des déchets alimentaires est encore trop important. C'est pourquoi un effort de communication est entrepris en direction des élèves. Par ailleurs, des dispositifs visant à réduire le gaspillage sont mis en place (salade bar, service en self, etc.)



©X.Delcroix

Augmenter la part des produits locaux dans la restauration collective est l'un des objectifs du PAT.

HISTOIRE **D'ARCHIVES***

Les Archives départementales racontent...



Conscrits passés sous la toise

DE SI PETITS SOLDATS BAS-ALPINS !



Source : Collection particulière



Source : Fonds Vial

Un mètre 59 : c'est la taille moyenne des Bas-Alpins lors du conseil de révision de 1810. 40 ans plus tard, elle s'élève déjà à un mètre 64, mais c'est aussi celle des combattants de la classe de 1914, nés 20 ans plus tôt. En 1802, sur 1 200 jeunes hommes, 67 mesurent moins d'un mètre 40 et seul 9 dépassent le mètre 79. Les grands sont rares : un seul pour la classe de 1810. L'homme le plus petit, de la classe de 1852, mesure tout juste un mètre.

En 1810, les plus grands vivent à Valensole et les plus petits – avec une moyenne d'un mètre 53 – à Entrevaux. Quant aux hommes de Barcelonnette et d'Allos, ils appartiennent toujours à la catégorie des grands.

En 1811, sous l'Empire, des hommes n'entrent pas dans la Grande armée en raison d'un « défaut de taille » mais surtout d'infirmités et de difformités. Sur 1 401 hommes, 288 sont réformés : 51 en raison de leur petite taille – moins d'un mètre 54 –, 14 en raison de difformités et 223 d'infirmités : myopie, goitre, bégaiement, surdité, gibbosité, démence, épilepsie, incontinence, pertes des dents, fractures, luxations, claudication... ou plus simplement « faiblesse générale ».

Désordres révolutionnaires

Si la taille moyenne s'élève durant le XIX^e siècle, le nombre d'hommes de grande taille reste à peu près constant : en 1882, c'est un boucher-charcutier de Céreste qui domine de la tête son contingent avec son mètre 84. La moyenne s'élève en raison de la diminution des hommes de petite taille. Ainsi, si en 1882, 99 mesurent moins d'un mètre 50 ; en 1810, ils étaient plus nombreux, une conséquence des désordres révolutionnaires : 131 sur un effectif de 1 313 hommes âgés de 20 ans mais seulement 15 sont toisés à moins d'un mètre 40. En 1914, sur 810 hommes, trois seulement ne dépassent pas le mètre 50.

Mais le seuil du mètre 54 est théorique durant les guerres. Sous l'Empire comme en 1914-1918, les besoins de la guerre l'ont abaissé : finalement, les armées napoléoniennes ont compté dans leurs rangs de très petits soldats !

1. Léon Musse en 1919. Né en 1898 et mobilisé en 1917 malgré son mètre 53, il porte sur son uniforme du 5^e régiment de marche de tirailleurs la Croix de guerre.

2. Ce "petit" soldat bas-alpin, un chasseur du 24^e bataillon, porte la Croix de guerre avec palme, soit la plus haute distinction pour cette décoration.

*Ce billet a été rédigé par les Archives départementales des Alpes de Haute-Provence.

LE BILLET DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'ARCHÉOLOGIE*



LA FOUILLE DU COLLÈGE MARIA BORRÉLY

©J.M. D'Agruma

Le collège Maria Borrély, à Digne, va faire l'objet d'une importante rénovation qui débutera par la construction d'une nouvelle chaufferie aux abords de la villa Saint-Joseph. Deux diagnostics archéologiques réalisés en 2015 et en 2023 avaient indiqué la présence de vestiges de la ville antique jusque dans ce secteur.

Une première fouille a été conduite par le Service départemental d'archéologie entre le 17 juin et le 16 juillet 2024, à l'emplacement de la chaufferie. Elle a révélé une portion de maison intégrée au tissu urbain de l'agglomération antique de Dinia.

Ce secteur est habité de la première moitié du I^{er} siècle jusqu'au III^e siècle. Aux prémices de l'occupation, un bâtiment à colonnade s'étendait de l'angle nord-ouest de la fouille jusque sous la villa Saint-Joseph. Il

n'a donc pu être observé ici que sur une petite portion de sa démolition. Deux bases de colonnes ont été mises au jour, deux fragments de fûts de colonne, du placage de marbre qui servait de revêtement aux murs, des tuiles et des blocs de pierre, de même qu'un tuyau en plomb utilisé pour l'alimentation en eau. Ces éléments indiquent qu'il pourrait s'agir soit d'un bâtiment public, soit d'une domus (riche demeure urbaine).

De nouveaux vestiges de Dinia : Digne antique

Aux alentours du début du II^e siècle, une maison plus modeste s'installe sur la démolition du premier édifice. Elle s'articule en pièces rectangulaires. Certaines présentent des cloisons de briques parées d'enduit peint de couleur rouge. Les

murs bâtis en blocs calcaires sont conservés au maximum sur trois à quatre assises. Les puissantes fondations mesurant parfois un mètre de large pour trois à cinq assises de galets laissent envisager qu'elles soutenaient au moins un étage. Durant son occupation, le bâtiment a subi deux à trois phases de réaménagement.

Au début, les sols sont exclusivement en terre. Cette phase est associée à des fosses : dépotoir ou fondation de structure de combustion (four domestique) ou trou de poteau isolé. Puis, certaines salles se couvrent d'un sol en béton de chaux à inclusion de galets et de tuiles concassées. À la différence du site du gymnase où l'habitat accueillait deux ateliers de forge et une boulangerie, ici aucun indice de la présence d'un artisanat n'a été mis au jour.

*Ce billet a été rédigé par Jenny Séléque, archéologue antiquisante



AVENIR 04

2024 restera dans l'histoire comme l'année des Jeux olympiques de Paris. La réussite éclatante de cet événement d'ampleur mondiale marquera pour longtemps les esprits. Les Alpes de Haute-Provence peuvent se féliciter d'avoir participé à cette belle aventure, puisque le relais de la flamme olympique a traversé notre département le 11 mai dernier, soulevant une véritable liesse populaire. Plus que jamais, nous nous félicitons d'avoir travaillé avec le Comité d'organisation des Jeux olympiques, pour que ce moment unique puisse avoir lieu sur notre territoire. Une fois de plus, l'énergie et la volonté

que nous déployons pour développer l'attractivité et la notoriété de notre département ont fait montre de toute leur efficacité. Ainsi, cet été, nous avons accueilli le Tour de France pour deux étapes, ce qui a permis à des milliers de téléspectateurs à travers le monde de découvrir la richesse et la splendeur de nos paysages. Nous avons entrepris cette démarche visant à mieux faire connaître notre département dès le premier jour de notre mandat. Aujourd'hui, indéniablement, elle porte ses fruits. Que ce soit en participant au Salon international de l'agriculture et au Salon international du patrimoine

culturel à Paris, ou en organisant des événements de lancement des saisons touristiques d'hiver et d'été, nous avons redonné un nouveau souffle à la promotion des Alpes de Haute-Provence. Il s'agit là d'un enjeu essentiel pour le tissu économique de nos territoires qui doivent donner envie aux touristes et aux investisseurs de venir les découvrir. Réjouissons-nous donc d'avoir remis les Alpes de Haute-Provence sur le devant de la scène !

*Camille Galtier,
président du groupe Avenir 04 -
majorité départementale*

NOUVEL HORIZON 04

L'été se termine, l'automne est là. Nous espérons que vous avez pu profiter des festivités proposées par les communes. Le département se veut actif dans le développement culturel en soutenant financièrement certaines manifestations. L'été 2024 fut aussi celui du souvenir et de la

transmission de notre histoire avec les nombreuses commémorations pour les 80 ans de la libération. N'oublions pas que notre département fut un haut lieu de la résistance. N'oublions pas ces hommes, ces femmes qui sont morts au combat contre le nazisme, pour notre liberté.

Bonne reprise à tous ! Et vive le sport après ces jeux olympiques et paralympiques...!

*Marie-Claude Brusat
et Benoît Gauvan,
pour le groupe Nouvel Horizon 04*

OPPOSITION DE GAUCHE

Pour l'année 2023, le budget du service communication s'est élevé à 453 352 €. Il faut y ajouter les actions menées par l'agence de développement pour l'économie et le tourisme, avec son budget. Sa mission principale est de faire connaître le département, leitmotiv de la présidente. Pour ce faire, les actions se déploient tous azimuts : stand au salon de l'agriculture, passage

de la flamme olympique (qui nous aurait fait connaître dans le monde entier, pas moins...), et qui a coûté beaucoup plus que 180 000 € mais chut..., l'équipe de sportifs, la montgolfière Irrésistible et d'autres encore. Mais, en dépit de ce déploiement médiatique, la présidente s'est plainte, en assemblée, que les Bas-Alpins ne savaient pas ce que faisait la collectivité. Avez explicité de l'échec

de sa politique de communication et manifestation de son inquiétude, puisque ces actions menées dans le but d'obtenir le soutien de l'opinion publique lors de l'exercice du mandat n'atteignent pas leur but.

*Geneviève Primiterra,
pour le groupe d'opposition
de gauche*

GAUCHE CONSTRUCTIVE ET OUVERTE

Une autre voie était possible. Le Ni ni de certains élus de la droite départementale a contribué au basculement de notre département (moins irrésistible) au RN. Il était essentiel pour le développement et la défense des intérêts locaux d'élire des

représentants engagés, plutôt qu'un député qui a démontré pendant ces 2 dernières années son inutilité. Il est crucial de rester vigilant et continuer à défendre les valeurs républicaines essentielles, ce qui est loin d'être le cas pour les thèses abjectes défendues

par le RN. Nous resterons vigilants pour que la solidarité, la cohésion, le respect de l'autre, fut-il différent, soient préservés.

*Lila Desjardins et René Villard
Groupe Gauche constructive et ouverte*

TERRITOIRE DÉMOCRATIQUE SOCIAL ET EUROPÉEN

Texte non communiqué



LE MOIS DU DOC

AKEJI, LE SOUFFLE DE LA MONTAGNE

Documentaire de Mélanie Schaan et Corentin Leconte / 2021 / 1 h 12

Au plus profond des montagnes, Akeji et sa compagne Asako vivent à l'écart du monde.

Le cycle de la nature semble immuable.

Pourtant, le temps se fissure...

• Dimanche 17/11, à 17 h

Musée de Salagon, à Mane

• Dimanche 17/11, à 17 h 30

Salle polyvalente de Senez

• Mardi 26/11, à 18 h

Médiathèque François-Mitterrand,

Digne-les-Bains

Séances suivies d'un échange avec Marc

Timi, spécialiste du Japon et président de

l'association franco-japonaise Taikobashi.

AU CŒUR DES VOLCANS

Requiem pour Katia et Maurice Krafft.

Documentaire de Werner Herzog / 2022 / 1 h 21

Katia Conrad et Maurice Krafft, géologues et

volcanologues passionnés, se rencontrent

en 1966 pour ne plus jamais se quitter.

• Jeudi 28/11, à 18 h 30

Salle Maurice Krafft, Les Mées

• Vendredi 29/11, à 17 h

Ecociné Verdon, Gréoux-les-Bains.

Séances suivies d'un échange avec Hervé

Aubron, journaliste, critique aux Cahiers

du cinéma.

BIRDS OF AMERICA

Documentaire réalisé par Jacques Lœuille / 2020 / 1 h 32

Au début du XIX^e siècle, un peintre français,

Jean-Jacques Audubon, parcourt la

Louisiane pour peindre tous les oiseaux

du Nouveau Continent. Sur les rives du Mississippi, *Birds of America* retrouve les traces de ces oiseaux, aujourd'hui disparus, et révèle une autre histoire du mythe national.

• Vendredi 22/11, à 18 h 30

Salle Luria, à Lurs

• Samedi 23/11, à 16 h 30

Salle polyvalente de Puimoisson

Séances suivies d'un échange avec

Jacques Lœuille, réalisateur du film.

CHURCHILL, LA VILLE DES OURS POLAIRES

Documentaire d'Annabelle Amoros / 2022 / 38 min

Chaque année, les ours polaires migrent

vers Churchill, au Canada, en attendant la

formation de la banquise.

• Samedi 16/11, à 17 h

Salle polyvalente de Reillanne

Séance suivie d'un échange avec

Annabelle Amoros, réalisatrice du film.

KRISTOS, LE DERNIER ENFANT

Documentaire de Giulia Amati / 2022 / 88 min

Sur l'île grecque d'Arki, Kristos, 10 ans, est

le dernier enfant de l'île, unique élève de

l'école du village.

• Samedi 9/11, à 16 h 30

Médiathèque d'Herbès, Manosque

MASCARADES

Documentaire de Claire Second / 2022 / 59 min

Dans les Hauts-Plateaux boliviens, les

villageois de Tomave cultivent le quinoa

et élèvent des lamas, mais des ingénieurs

agronomes perturbent leur quotidien.

• Vendredi 15/11, à 18 h 30

Salle polyvalente, Simiane-la-Rotonde

• Samedi 16/11, à 17 h

Salle de la mairie, Jausiers

• Vendredi 22/11, à 18 h

Musée de préhistoire, Quinson

Séances suivies d'un échange avec Claire

Second, réalisatrice du film.

SUR L'ADAMANT

Documentaire de Nicolas Philibert / 2023 / 1 h 49

L'Adamant est un centre de jour unique en

son genre : ce bâtiment flottant édifié sur la

Seine, en plein cœur de Paris, accueille des

adultes souffrant de troubles psychiques, leur

offrant un cadre de soins qui les structure

dans le temps et l'espace, les aide à renouer

avec le monde et à retrouver un peu d'élan.

• Samedi 9/11, à 16 h 30

Salle Magliano Alfieri, Riez

Séance suivie d'un échange avec Gaëlle

Duplat, psychologue-clinicienne et un

représentant de l'UNAFAM

• Vendredi 15/11, à 19 h

Médiathèque, Volx

Séance suivie d'une table ronde

ZOU

Documentaire de Claire Glorieux / 2022 / 56 min

Zou raconte le chemin d'un homme avec

une jambe en moins qui avance plus

intensément qu'un homme valide. La jambe

amputée est le pivot de cette histoire.

• Jeudi 14/11, à 18 h

Salle Polyvalente, La Brillanne

• Vendredi 15/11, à 19 h

Salle des fêtes, Piégut

• Vendredi 29/11, à 19 h

Salle du Foyer rural, Thoard

• Samedi 30/11, à 16 h 30

Médiathèque d'Herbès, Manosque

Séances suivies d'un échange avec Claire

Glorieux, réalisatrice du film



MUSÉE DE PRÉHISTOIRE

DES GORGES DU VERDON
QUINSON

Exposition

IDOLES NÉOLITHIQUES DE PROVENCE

Du 22/06 au 15/12

Une plongée dans l'histoire au travers de fascinantes sculptures en calcaire.

SORS DE TA RÉSERVE !

Du 22/06 au 15/12

À l'occasion de ses 40 ans, la Réserve naturelle géologique de Haute-Provence présente ses missions et ses découvertes majeures.

Évènements / animations

FÊTE DE LA SCIENCE

• Vendredi 4/10, à 18 h

Conférence : « *Le Plésiosaure de Tartonne* »

par Peggy Vincent, paléontologue au

Museum d'histoire naturelle, spécialiste

des reptiles marins du mésozoïque

Auditorium du musée

• Samedi 12 et dimanche 13/10

Visite de la grotte de la Baume Bonne, de

9 h à 13 h, sur réservation - rdv à 8 h 45

Prévoir chaussures de marche et eau

Atelier « *Coquill'âge de pierre* » sur

réservation au Préhistosite, de 14 h 30 à 16 h

• Vendredi 15/11, à 18 h

La « *crise messinienne* » et le creusement des canyons

Conférence par Jean-Claude Hippolyte,

chercheur au CNRS

École d'art intercommunale de

Digne-les-Bains

©N. Bineau



www.museeprehistoire.com

04 92 74 09 59

contact@museeprehistoire.com



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DIGNE-LES-BAINS



Conférences

LES COMTES DE PROVENCE ET LA CITÉ DE DIGNE AU MOYEN ÂGE

Jeudi 3/10, à 18 h
Conférence de Thierry Pécout
Archives départementales,
Digne-les-Bains

HISTOIRES DE FORGE

Samedi 5/10, à 18 h
Lecture par La Mobile Compagnie
Thoard, foyer rural

MARIA BORRÉLY

Jeudi 10/10, à 18 h
Conférence de Danièle Henky
Archives départementales,
Digne-les-Bains

EN VOITURE, S'IL VOUS PLAÎT !

Samedi 12/10, à 17 h 30

Lecture par La Mobile Compagnie
Riez, salle multi-activités

LES COMBATTANTS BAS-ALPINS HOSPITALISÉS ENTRE 1914 ET 1919

Jeudi 17/10, à 18 h
Conférence d'Yves Kinossian
Archives départementales,
Digne-les-Bains

AUX MORTS ! MONUMENTS COMMÉMORATIFS DE LA GRANDE GUERRE

Jeudi 7/11, à 18 h
Conférence de Jean-Christophe Labadie
Archives départementales,
Digne-les-Bains

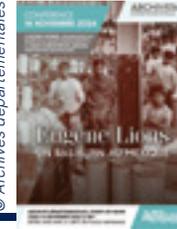
© Archives départementales



LA RÉPRESSION ALLEMANDE EN 1944 À PUIMOISSON

Vendredi 8/11, à 18 h
Conférence de
Jean-Christophe
Labadie
Salle du conseil
municipal, Puimoisson

© Archives départementales



EUGÈNE LIONS, UN BAS-ALPIN AU MEXIQUE

Jeudi 14/11, à 18 h
Conférence d'Hélène
Homps et Jean-
Christophe Labadie
Archives
départementales,
Digne-les-Bains

UNE HISTOIRE DES JUIFS AU MOYEN ÂGE

Jeudi 19/12, à 18 h
Conférence de Ryan Low
Archives départementales,
Digne-les-Bains

NOËL DANS LES BASSES-ALPES

Vendredi 20/12, à 18 h
Conférence de Jean-Christophe Labadie
Marcoux, salle Saint-Michel

Tél. 04 92 36 75 00
archives04@le04.fr
www.archives04.fr



SALAGON, MUSÉE ET JARDINS MANE



Expositions

JOUETS RETROUVÉS : EXPLORATION DES JOUETS DES XIX^e ET XX^e SIÈCLES.

Jusqu'au 15/12

L'OLIVIER, NOTRE ARBRE : PATRIMOINE ET USAGES DE L'OLIVIER EN MÉDITERRANÉE

Jusqu'au 15/12

TRAVERSER LES PAYSAGES – PHILIPPE COGNÉE

Jusqu'au 3/11
Dans l'église romane de Salagon,
sept grandes toiles conçues comme un
voyage dans des paysages, dialoguent
avec la lumière des vitraux d'Aurélié
Nemours.



Événements

BALADE ARCHÉOLOGIQUE

Dimanches 1^{er}/09, 6/10, 3/11 et 1^{er}/12, à
15 h
Découvrez les occupations successives

du site, du Néolithique à nos jours.
Visite guidée sur réservation.

«EN COMPAGNIE DES PLANTES, HOMMAGE À PIERRE LIEUTAGHI»

3, 4 et 5/10
Séminaire annuel d'ethnobotanique du
domaine européen
Depuis 2001, le musée de Salagon,
labellisé « Ethnopôle », organise un
séminaire annuel d'ethnobotanique.
Pierre Lieutaghi en était l'un des
créateurs. Il est ouvert à toutes les
personnes s'intéressant aux relations
entre plantes et sociétés.

LES AUTOMNALES DE SALAGON – Contes et légendes

Dimanche 13/10, de 14 h à 18 h

ANIMATIONS VACANCES SCOLAIRES

Du 19/10 au 3/11
Prix d'entrée + 2€ par atelier – sur
inscription

JOURNÉE RENCONTRE DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'OLIVIER

Dimanche 24/11
Balade contée « *Sur les traces de l'olivier* »,

par la conteuse Frida Morrone.
Conférence de Frédéric Joulian,
anthropologue, sur le bois d'olivier
Atelier pratique

NOËL À SALAGON

Dimanche 15/12
14 h : Atelier fabrication de décorations
de Noël, origamis et Cie
16 h 30 : Voyage à travers les plus
belles mélodies de Noël avec le concert
des élèves de chant du Conservatoire
départemental des Alpes de
Haute-Provence.

© C. Brau



www.musee-de-salagon.com
04 92 75 70 50
info-salagon@le04.com

À DÉCOUVRIR

Les Arnaud

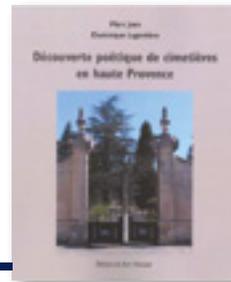
par Jean Proal



Découvrez une très belle réédition du premier roman de Jean Proal, qui a vu le jour avec l'appui de l'Association des Amis de Jean Proal. Il s'agit d'un des ouvrages phares de l'auteur de Seyne. L'action se déroule à la fin des années 1920. Un hameau aux confins des Alpes de Haute-Provence, s'éteint lentement, inexorablement. Mais le descendant du premier habitant, un Arnaud, qui a donné son nom à ce village, ne veut pas, ne peut pas l'abandonner.

Éditions Le Naturographe, 192 pages, 22 €

Disponible dans les librairies du département ou sur le site de l'éditeur naturographe-editions.fr



Découverte poétique de cimetières en Haute-Provence

Cet ouvrage vous propose de pousser la porte des cimetières de Haute-Provence. Ici pas de curiosité morbide, au contraire, il s'agit de contempler la quiétude des lieux, de se pencher sur les nombreuses anecdotes qui racontent à leur façon

l'histoire de notre territoire. Un sujet qui aurait pu être sombre, mais qui ne l'est pas, une façon insolite d'en apprendre plus sur les Alpes de Haute-Provence. Le livre est illustré par de nombreuses photographies de Dominique Lagenèbre.

Éditions du Bon moment, 90 pages, 15 €

Disponible dans les librairies du département.

Distiller la lavande à Barrême

Collection Parcours du patrimoine



Cet ouvrage collectif richement illustré retrace un épisode marquant de l'histoire des Alpes de Haute-Provence. À la fin du XIX^e siècle, l'essence de lavande connaît un véritable engouement. Pour faire face à la demande des parfumeurs, toute la Haute-Provence se lance dans une production effrénée. Dans les années 1920, les industriels investissent massivement à Barrême. Ils y installent leurs usines et en font la capitale de la lavande. Aujourd'hui, la principale distillerie de Barrême s'est muée en centre d'interprétation permettant au public de découvrir cette histoire.

Éditions Lieux Dits, 72 pages, 7,50 €

Disponible dans les librairies du département ou sur le site de l'éditeur lieuxdits.fr



© shutterstock



RECETTE SPÉCIALE RENTRÉE DES CLASSES BARRES DE CÉRÉALES POUR UN GOÛTER SAIN

Recette proposée par le Comité départemental d'éducation pour la santé (CODES 04) qui mène des actions de sensibilisation dans les collèges dans le cadre du Projet alimentaire territorial (PAT)

Ingrédients

Pour 10 à 12 barres

- 250 grammes de flocons d'avoine
- 150 grammes de compote de pommes sans sucre ajouté
- 50 grammes de fruits oléagineux concassés (noix, amandes, etc.)
- Pépites de chocolat



La recette

PRÉPARATION

- Dans un saladier, verser les flocons d'avoine, la compote et le miel.
- Ajouter les fruits oléagineux et les pépites de chocolat.
- Bien mélanger puis déposer la préparation sur une plaque de cuisson avec du papier sulfurisé.
- Cuire entre 160 et 180 degrés, de 20 à 30 minutes, en fonction du four utilisé.
- À la sortie du four, découper les barres et laisser refroidir 20 minutes.

Régalez-vous !

EN NOVEMBRE 2024

DIGNE-LES-BAINS

GRÉOUX-LES-BAINS

JAUSIERS

LA BRILLANNE

LES MÉES

LURS

MANE

MANOSQUE

PUIMOISSON

QUINSON

REILLANNE

RIEZ

SENEZ

SIMIANE-LA-ROTONDE

THOARD

VENTEROL

VOLX

le mois
du doc

IMAGES
EN
BIBLIOTHÈQUES

«Films, rencontres & débats»

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

+ D'INFOS ET PROGRAMME SUR
MEDIATHEQUEDEPARTEMENTALE.CG04.FR
ET SUR WWW.MOISDUDOC.COM